



CONSEIL MUNICIPAL du 10 MARS 2020

Compte rendu du Conseil municipal du 10 mars 2020

Etaient présents : Bernabela Aguila, Dolorès Delgado, Patricia Fermin, Michel Loup, Patrick Martinez, Nadyne Monfort, Marie-Antoinette Mora, Jacky Renouvier.

Procurations : Philippe Bonnafoux à Michel LOUP, Arlette Jacquot à Jacky Renouvier, Hélène Morisot à Nadyne Monfort.

Absents excusés : Alain Barrera, David Degara, Joffrey Guiraud.

Secrétaire de séance : Marie-Antoinette Mora.

M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal de leur présence et déclare le Conseil Municipal ouvert à 18h30.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Marie-Antoinette Mora.

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du Conseil municipal du 25 février 2020 préalablement envoyé à tous les conseillers municipaux : adopté à l'unanimité.

M. le Maire informe le Conseil que c'est la dernière réunion du mandat et remercie l'ensemble des membres présents, représentés ou absents pour leur implication dans la gestion communale pendant ces 6 années.

M. le Maire rappelle l'ordre du jour :

1. Finances
 - Vote du Compte de gestion 2019
 - Vote du Compte administratif 2019
2. Intercommunalité CABM
 - Convention de financement des investissements sur les réseaux et ouvrages d'eaux pluviales séparatifs
3. Questions et informations diverses

M. le Maire demande si d'autres points sont à ajouter à l'ordre du jour : NON.

202000007 -vote du Compte de gestion 2019

M. le Maire rappelle au Conseil que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

M. le Maire présente au Conseil le compte de gestion 2019 relatif au budget principal de la Commune et l'informe qu'il s'est assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **d'approuver** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019 relatif au budget principal de la Commune de Valros qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

202000008 - vote du Compte Administratif 2019

M. le Maire remercie particulièrement Dolorès Delgado pour son implication dans la gestion et la présentation des comptes tout au long de ces 6 années de mandat. La confection des documents nécessite un investissement important et les exposés très pédagogiques ont permis une information et une compréhension claire des finances communales.

M. le Maire présente au Conseil les résultats globalisés du compte administratif 2019 du budget principal de la commune de Valros qui se résument par section, avec intégration des restes à réaliser 2019 (RAR) et des résultats 2018 comme suit :

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses réelles	1 161 969,58 €	Dépenses réelles	283 383,20 €
Recettes réelles	1 323 076,07 €	Recettes réelles	864 507,11 €
Résultat 2019	+ 161 106,40 €	Résultat 2019	+ 581 123,91 €
Report résultats 2018	+ 389 279,76 €	Report résultats 2018	+ 386 307,55 €
Résultat 2019 (hors RAR)	+ 550.386,25 €	Résultat 2019 (hors RAR)	+ 967 431,46 €
RAR 2019 Dépenses	/	RAR 2019 Dépenses	1 764 439,61 €
RAR 2019 Recettes	/	RAR 2019 Recettes	1 399 837,61 €
Résultat 2019 (avec RAR)	+ 550.386,25 €	Résultat 2019 (avec RAR)	+ 602 829,46 €

M. le Maire donne la parole à Dolorès Delgado pour la présentation détaillée du Compte administratif 2019. Dolorès Delgado informe le Conseil que les finances communales sont saines et que les résultats sont meilleurs que ceux qui avaient été prévus lors du vote du Budget Primitif 2019.

Les comptes de fonctionnement sont présentés en comparaison avec le compte administratif de l'année précédente, les comptes d'investissement sont présentés par chapitre mais également par opération. Elle présente chaque section et chaque chapitre et détaille les informations relatives aux dépenses et recettes à travers différents graphiques.

CA 2019 VOTE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DÉPENSES : MANDATS ÉMIS		
Chapitre	Libellé	CA 2019
011	Charges à caractère général	300 704,34 €
012	Charges de personnel	689 132,33 €
014	Atténuations de produits	416,00 €
65	Autres charges gestion courante	115 171,38 €
Total des dépenses de gestion courante		1 105 424,05 €
66	Charges financières	37 139,05 €
67	Charges exceptionnelles	900,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 143 463,10 €
042	Opérations d'ordre entre sections	18 506,48 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 506,48 €
TOTAL DES DEPENSES		1 161 969,58 €

CA 2019 VOTE RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

RECETTES : TITRES ÉMIS		
Chapitre	Libellé	CA 2019
013	Atténuations charges du Personnel	36 534,15 €
70	Produits de services	112 062,04 €
73	Impôts et taxes	669 481,22 €
74	Dotations et participations	475 056,01 €
75	Autres produits de gestion courante	21 306,12 €
Total des recettes de gestion courante		1 314 439,54 €
76	Produits financiers	34,49 €
77	Produits exceptionnels	8 602,04 €
TOTAL DES RECETTES		1 323 076,07 €
R 002	Report Résultat 2018	389 279,76 €

CA 2019 VOTE DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT mandat émis			
Chapitre	Libellé	CA 2019	RAR pour 2020
20	Immobilisations incorporelles	8 652,98 €	5 279,96 €
21	Immobilisations corporelles	172 015,47 €	6 768,67 €
23	Immobilisations en cours	68 499,98 €	1 732 390,98 €
Total des dépenses d'équipement		249 168,43 €	1 744 439,61 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 766,37 €	
16	Emprunts et dettes	32 448,40 €	
27	Autres immobilisations financières		20 000,00 €
Total des dépenses financières		34 214,77 €	20 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES		283 383,20 €	1 764 439,61 €

CA 2019 VOTE RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT titres émis			
Chapitre	Libellé	CA 2019	RAR pour 2020
13	Subventions d'investissement	258 156,32 €	1 384 169,68 €
23	Immobilisations en cours		15 667,93 €
Total des recettes d'équipement		258 156,32 €	1 399 837,61 €
10	Dotations fonds divers et réserves (hors 1068)	87 844,31 €	
1068	Transfert part du résultat fonctionnement	500 000,00 €	
Total des recettes financières		587 844,31 €	
Total des recettes réelles d'investissement		846 000,63 €	1 399 837,61 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 506,48 €	
Total des recettes d'ordre		18 506,48 €	
TOTAL DES RECETTES		864 507,11 €	1 399 837,61 €
R 001 SOLDE D'EXECUTION 2018		386 307,55 €	

Dolorès Delgado informe le Conseil que les résultats tant en fonctionnement qu'en investissement permettent d'envisager sereinement les projets en cours ou à venir.

Elle précise qu'il sera néanmoins important d'être attentifs aux dépenses de fonctionnement afin de conserver toujours une part d'autofinancement suffisante pour l'investissement comme cela a été le cas toutes ces dernières années grâce à l'implication des élus et des agents municipaux.

M. le Maire remercie Dolorès Delgado, rappelle qu'il ne peut être présent pour le vote du compte administratif qui retrace sa gestion et quitte la salle du Conseil municipal.

Marie Antoinette Mora, 1^{ère} Adjointe, prend la présidence du Conseil et lui demande de se prononcer sur le compte administratif présenté.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **d'approuver** chapitre par chapitre les sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2019 du budget principal de la Commune de Valros.

Délibération n° 20200009

Objet : Convention de financement des investissements sur les réseaux et ouvrages d'eaux pluviales séparatifs entre les communes et la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

M. le Maire rappelle au Conseil que la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée exerce la compétence eaux pluviales urbaines depuis le 1^{er} Janvier 2020.

Par délibération en date du 5 décembre 2019, la CABM a défini les modalités d'intervention financière relatives aux travaux sur le réseau pluvial séparatif.

Précisément, les travaux de création (hors opérations d'ensemble type ZAC ou lotissement), de renouvellement, les travaux issus du Plan Pluriannuel d'Investissements, sur les réseaux et ouvrages d'eaux pluviales séparatifs sont financés par la Communauté d'Agglomération avec une participation communale à concurrence de 50% du montant net déduction faite d'éventuelles subventions.

Dès lors il convient de conventionner avec les communes pour fixer les modalités de participation de financement des investissements entre la Communauté d'Agglomération et les communes.

M. le Maire présente le projet de convention préalablement envoyé aux membres du Conseil et propose au Conseil d'approuver les termes de la convention de financement des investissements sur les réseaux et ouvrages d'eaux pluviales séparatifs annexée et de l'autoriser à la signer.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- **d'approuver** les termes de la convention de financement des investissements sur les réseaux et ouvrages d'eaux pluviales séparatifs annexée,
- **d'autoriser** M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

M. le Maire présente les dépenses d'investissement réalisées depuis le dernier Conseil municipal.

DOSSIERS et INFORMATIONS :

M. le Maire informe que dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil municipal il a pris la décision suivante :

- Signature d'une nouvelle convention pour équipements téléphonie mobile ATS (anciennement Bouygues) à la Tour

Dossiers divers :

- Coronavirus COVID 19 : M. le Maire rappelle la gestion importante face au risque d'épidémie et précise que les dispositions adaptées ont été mises en œuvre et seront adaptées au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Décisions du Conseil Communautaire du 27 février 2020 :

- - Convention relative au financement du dispositif du PLIE pour 2020
- - Convention relative au financement de la Mission Locale d'Insertion pour 2020
- - Convention de participation financière entre les communes et l'Agglo pour le transport des élèves vers les équipements aquatiques
- - Projet de Plan Climat Air Energie territorial

Festivités / manifestations / réunions

- Elections municipales : Dimanche 15 mars de 8h00 à 18h00

présentation agenda des associations par Patrick Martinez

Le calendrier complet des manifestations est disponible sur le site internet de la commune www.valros.fr

**FIN DU CONSEIL
à 19h45**

Marie-Antoinette MORA
Secrétaire de séance

Michel LOUP
Maire